



Rapport annuel

2025
2026

Table des matières

Mot du président	6	Programmes de prévention	28
Mot de la directrice générale	7	Bilan de l'année	30
Mission	8	Ateliers	32
L'année en chiffres	7	Intervention - Programme Ma Valeur	36
Conseil d'administration	10	Prévention numérique	37
Organigramme	11	Outils pour les parents	38
Programmes de traitement	12	Résultats 2025-2026	39
Alcool et autres substances	14	Remerciements	39
Jeu pathologique	18	Communication	40
Service de santé	20	Présence numérique	41
Répartition de la clientèle par régions administratives	21	Médias d'information	42
Satisfaction de la clientèle	22	Balado	43
Service d'aide aux entreprises	24	Normes et qualité des services	44
Bénévoles	25	Amélioration continue	46
Programme d'aide à la famille et à l'entourage	26	Amélioration de la qualité des services à la clientèle au traitement	47
		Expérience employé.e.s	48
		Comités	49
		Pratiques citoyennes	50
		Donateur.trice.s et partenaires	54
		Membres du personnel	56



Mot du président

Claude Beaudin

Au cours de la dernière année, la Maison Jean Lapointe (MJL) a poursuivi sa mission avec rigueur, humanité et détermination, dans un contexte où les besoins en matière de dépendances demeurent importants et en constante évolution. Je tiens d'abord à souligner l'engagement exceptionnel de l'ensemble de l'équipe, des bénévoles et de mes collègues du conseil d'administration, qui contribuent chaque jour à faire une réelle différence dans la vie de nombreuses personnes.

Cette année marque également le départ de deux administrateurs qui ont généreusement offert de leur temps, de leur expertise et de leur cœur à notre organisation. La contribution de Luc Chabot et de Luc Beaulieu a été précieuse, et je souhaite leur exprimer, au nom du conseil, toute notre gratitude. Leur passage à la Maison laisse une empreinte durable, tant sur le plan humain que stratégique.

Alors que nous tournons cette page, nous regardons résolument vers l'avenir. L'année à venir sera marquée par une étape structurante pour notre organisation : le déménagement de la Maison Jean Lapointe dans de nouvelles installations à l'hiver prochain. Ce projet ambitieux représente bien plus qu'un changement de lieu, il incarne notre volonté d'adapter nos services, d'améliorer notre

environnement thérapeutique et de répondre encore mieux aux besoins des personnes que nous accompagnons.

Ce virage s'inscrit dans une vision à long terme, fondée sur l'innovation, la qualité des soins et la pérennité de notre mission. Il témoigne également de notre capacité collective à évoluer, tout en demeurant fidèles à nos valeurs de bienveillance, de respect, d'excellence et de collaboration.

Je suis convaincu que, grâce au soutien de la Fondation Jean Lapointe et à la mobilisation de toutes les parties prenantes, la Maison Jean Lapointe continuera de jouer un rôle essentiel dans le continuum de services en dépendance au Québec.

Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement.

Claude Beaudin



Mot de la directrice générale

Anne Elizabeth Lapointe

La dernière année a été marquée par l'engagement remarquable de celles et ceux qui font vivre la mission de la Maison Jean Lapointe au quotidien. Dans un contexte exigeant, nos équipes ont fait preuve d'un professionnalisme, d'une bienveillance et d'une résilience exemplaires. Je tiens à leur exprimer ma profonde reconnaissance. Leur dévouement permet d'offrir, jour après jour, des services de qualité à des personnes qui en ont grandement besoin.

Au cours de cette année, nous avons également poursuivi nos réflexions et amorcé des actions concrètes afin de mieux répondre aux réalités émergentes en dépendance. Parmi celles-ci, la volonté d'accueillir des personnes en situation d'itinérance vivant avec une dépendance s'inscrit comme une priorité importante. Ces personnes font face à des défis multiples et complexes, et il est de notre responsabilité collective de faire évoluer nos approches pour leur offrir des services accessibles, humains et adaptés à leur réalité. Ce projet porteur de sens témoigne de notre volonté d'aller là où les besoins sont les plus criants.

Par ailleurs, nous avons complété le processus de renouvellement de notre certification, une étape exigeante qui vient reconnaître la qualité, la rigueur et la pertinence de nos pratiques. Cette reconnaissance est le fruit d'un travail collectif important et d'une culture organisationnelle centrée sur l'amélioration continue. Elle constitue une source de fierté, mais également un engagement à poursuivre nos efforts pour maintenir les plus hauts standards de qualité.

Alors que nous poursuivons notre évolution, notamment en vue de notre déménagement à venir, je demeure profondément convaincue de la force de notre organisation : une équipe engagée, une mission essentielle et une capacité constante à nous adapter aux besoins des personnes que nous accompagnons.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui contribuent, de près ou de loin, à faire de la Maison Jean Lapointe un milieu d'aide, d'espoir et de transformation.

Anne Elizabeth Lapointe

Mission

La Maison Jean Lapointe est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des personnes par le traitement, la prévention, le soutien et le partage des connaissances en matière de substances et de dépendances.

Grâce à un soutien financier du ministère de la Santé et des services sociaux, du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), de la Direction régionale de santé publique de Montréal et de la Fondation Jean Lapointe, la Maison Jean Lapointe réussit à maintenir les plus hauts standards d'excellence en matière de prévention et de traitement des dépendances.

L'année en chiffres



1 046

Personnes aidées au traitement virtuel et interne (alcool, autres substances et jeu pathologique)



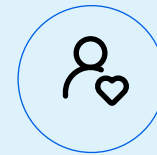
327 226 \$

Montant remis aux résident.e.s pour l'aide financière



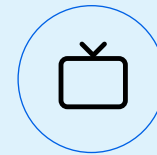
94 %

Taux de satisfaction globale des résident.e.s au traitement



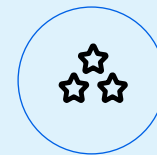
294

Proches aidé.e.s au programme d'aide à la famille et à l'entourage



934

Mentions dans les médias traditionnels



83 059

Jeunes rencontré.e.s avec les ateliers de prévention



1 million

Personnes rejointes sur les médias sociaux



Conseil d'administration



Claude Beaudin
Président
Associé, Orbit Solutions



Dr. Daniel Tardif
Vice-Président
M.D., CRHA



Jacques Parent
Trésorier
Actuaire, Administrateur de sociétés



Marie-Christine Piron
Secrétaire
Fondatrice et Associée, Piron et Associés

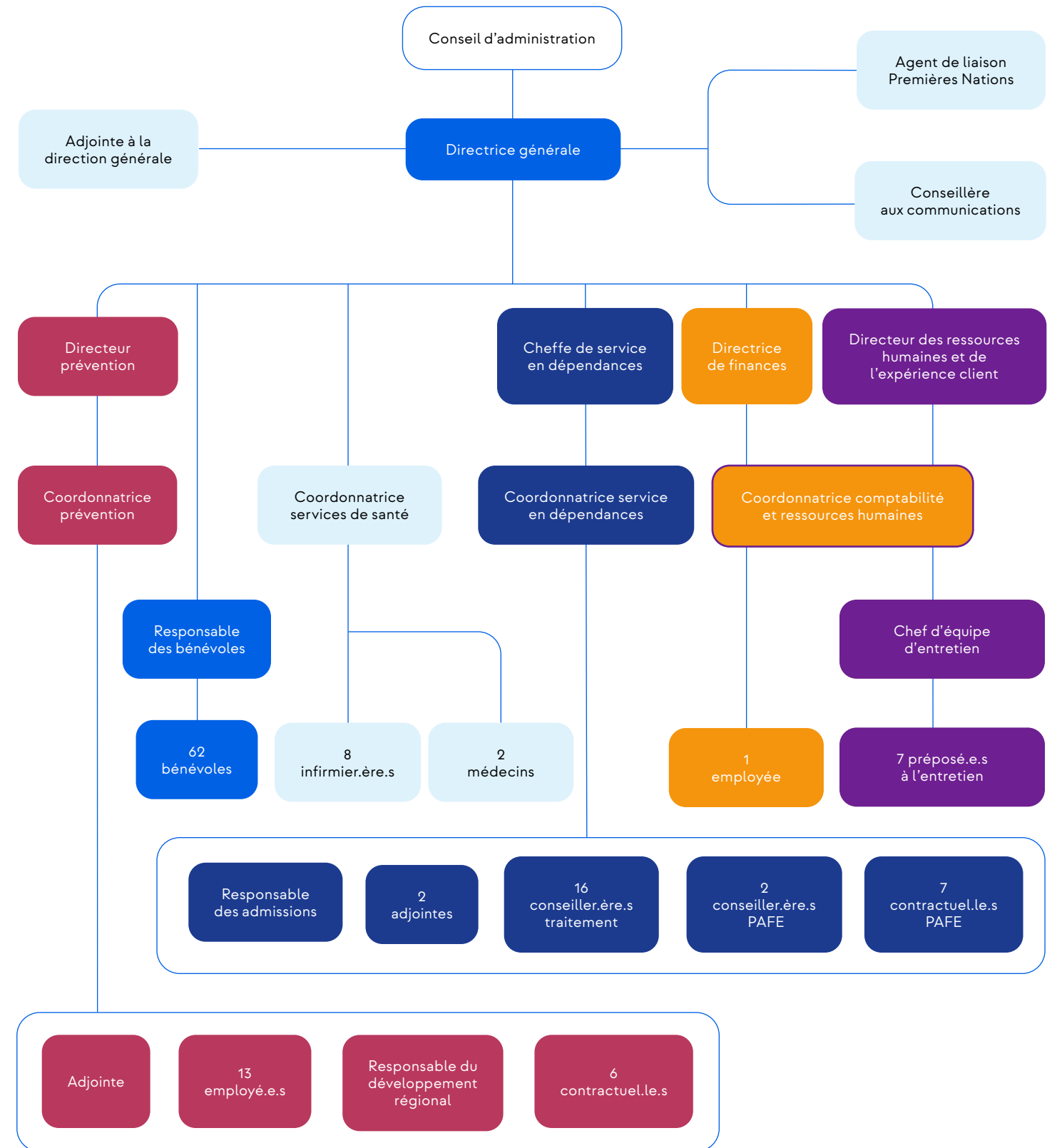


Marie-Andrée Busque
Administratrice
Directrice principale, Développement immobilier et nouveaux marchés Groupe Strom



Jean-Sébastien Chouinard
Administrateur
Consultant d'affaires, Fractional CPO

Organigramme



Programmes de traitement



Au cours de la dernière année, le service en dépendances a assuré la continuité et le développement de ses programmes de traitement, dans un contexte marqué par des besoins soutenus. Sous la responsabilité de Jessica Lachapelle, cheffe de service en dépendances, et avec l'arrivée de la coordonnatrice Anika Boudreault, plusieurs priorités ont été mises de l'avant afin de renforcer la collaboration, de structurer les mécanismes de rétroaction et de reconnaissance, et de consolider des pratiques durables de soutien au personnel.

Ces actions ont contribué à une amélioration du niveau de satisfaction de la clientèle, à la rétention du personnel et à l'engagement des équipes. Les gestionnaires du service en dépendances tiennent à souligner l'apport de l'ensemble des personnes qui contribuent à la réalisation de la mission de traitement et d'aide à la famille et à l'entourage de la Maison Jean Lapointe.

Par ailleurs, la dernière année a été marquée par la relance d'un regroupement des ancien.ne.s de la Maison Jean Lapointe. Ce projet, porté par la collaboration de plusieurs membres du personnel, avec le soutien de la chargée de projet Julie Riopel, a permis la mise en place d'un réseau d'alumni. Les ancien.ne.s résident.e.s et participant.e.s des différents programmes constituent des ambassadeur.rice.s important.e.s de la mission. À ce jour, plus de 430 personnes se sont jointes à cette initiative, qui vise à renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté envers la MJL.

Alcool et autres substances

Traitement interne

Le programme de traitement interne pour une problématique liée à la consommation d'alcool ou d'autres substances commence par une étape de pré-admission et d'admission. Celle-ci est d'abord assurée par la personne responsable des admissions, puis complétée par l'infirmière de garde. L'accueil à la Maison Jean Lapointe est ensuite pris en charge par l'équipe clinique, de façon chaleureuse et bienveillante. Dès l'arrivée, le personnel du service de santé procède à l'évaluation des besoins afin de déterminer les mesures à mettre en place, notamment en lien avec la gestion du sevrage lorsque celui-ci est requis. Le séjour en résidence est d'une durée de 21 jours, et peut être prolongé jusqu'à 28 jours selon les besoins cliniques.

Le traitement repose sur une approche intégrée du modèle Minnesota, qui combine différentes méthodes reconnues, dont l'approche motivationnelle, la prévention de la rechute et des éléments issus de la thérapie cognitivo-comportementale. Le programme comprend des exposés psychoéducatifs, des ateliers de discussion en groupe et des rencontres individuelles avec un.e conseiller.ère attitré.e.

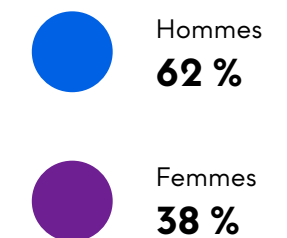
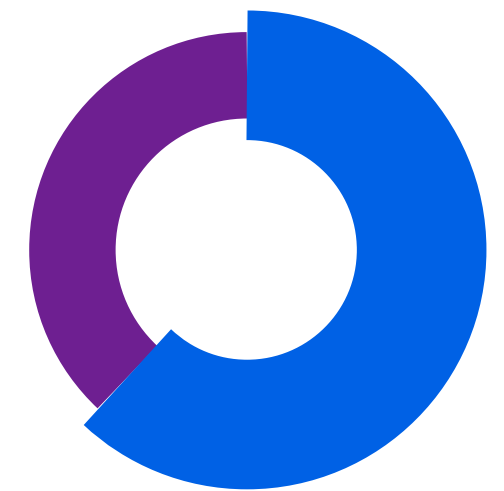
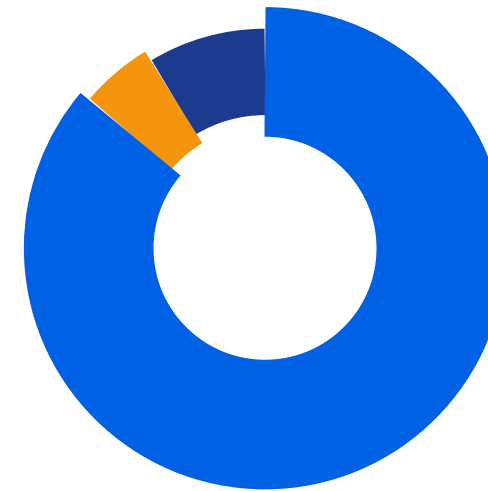
Les exposés psychoéducatifs abordent différents thèmes permettant de mieux comprendre la dépendance, et de développer des outils favorisant le maintien de l'abstinence. Les ateliers de groupe contribuent à briser l'isolement et à soutenir la motivation au changement. La Maison Jean Lapointe offre également le Programme d'intégration aux groupes d'entraide (PIGE), une adaptation du programme Make Alcoholics Anonymous Easier (MAAEZ).

Ce programme vise à faciliter la compréhension des bénéfices liés à l'engagement dans les fraternités anonymes et à clarifier certains aspects souvent méconnus des groupes d'entraide.

Grâce aux outils thérapeutiques et aux suivis individualisés, des objectifs concrets sont définis afin de soutenir le maintien de l'abstinence au-delà de la phase intensive de traitement interne. À la fin du séjour à la Maison, la phase de maintien des acquis débute. Les participant.e.s sont invité.e.s à intégrer un groupe de suivi hebdomadaire pendant 12 semaines, ainsi qu'un groupe de suivi mensuel de 12 rencontres. Ces suivis commencent de façon simultanée afin d'assurer un soutien continu durant les premiers mois suivant le traitement interne.

Les groupes hebdomadaires permettent de faire le lien entre la planification des stratégies de retour à la vie quotidienne et leur mise en pratique. Les groupes mensuels visent à revisiter les notions clés abordées durant la thérapie, afin d'en assurer la consolidation. Lorsqu'un besoin d'encadrement plus intensif est identifié, un retour en traitement à la Maison en court séjour peut être recommandé afin de favoriser un arrêt d'agir et de réajuster le plan d'intervention. Ce volet peut également être utilisé en prévention d'un retour à la consommation lorsque des signes de vulnérabilité sont présents.

Données statistiques



540
personnes au total

39 ans
Âge moyen des résident.e.s

Traitement virtuel

Le traitement virtuel occupe une place importante dans l'offre de services de la Maison Jean Lapointe. Lorsqu'un accompagnement pour maintenir l'abstinence ou un traitement en interne n'est pas souhaité ou possible, la thérapie à distance permet de répondre au besoin. Structuré en 16 rencontres, ce programme permet d'encadrer le cheminement thérapeutique dès l'arrêt de la consommation et d'accompagner l'adoption de nouveaux comportements sur une période significative.

Ce programme s'appuie sur les méthodes issues de la thérapie cognitivo-comportementale tout en conservant la structure du modèle Minnesota. La stratégie du traitement virtuel tient compte des différentes réalités des participant.e.s, qui évoluent dans leur milieu de vie tout au long de la démarche thérapeutique. Les outils proposés visent le maintien de l'abstinence aux substances psychoactives ainsi que l'amélioration de la qualité de vie sur les plans physique, psychologique et social.

En 2025-2026, 29 personnes ont eu recours à ce programme.



Aide financière

Grâce au soutien du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS) et de la Fondation Jean Lapointe, une aide financière importante est rendue disponible chaque année afin de soutenir les personnes qui ne peuvent

assumer le coût total de leur traitement. En 2025-2026, un total de 327 226 \$ a été remis à 135 bénéficiaires de nos programmes, leur permettant d'accéder aux services dont ils ou elles avaient besoin.



Premières Nations

La Maison Jean Lapointe souligne sa septième année de collaboration avec la Nation innue, regroupant les communautés de Pessamit, Uashat mak Mani-Utenam, Matimekush-Lac-John, Ekuanitshit, Nutashkuan, Unamen Shipu et Pakua Shipi.

Ancrée dans le respect des identités, des cultures et des réalités propres aux Premières Nations, cette collaboration permet d'offrir des services adaptés, en concertation avec les équipes de première ligne, les acteurs communautaires et les conseils de bande.

Au cours de l'année 2025-2026, 136 membres des communautés innues ont été accueilli.e.s en traitement interne à la Maison Jean Lapointe, représentant 25 % de l'ensemble de la clientèle. Grâce au soutien de la Fondation Jean Lapointe, une aide financière totalisant 92 000 \$ a également été accordée à 94 personnes issues de la Nation innue, facilitant l'accès aux services de traitement.

Patrick Allaire, agent de liaison auprès des Premières Nations, a offert un ressourcement dans la communauté de Pessamit destiné aux personnes ayant besoin de soutien en lien avec la consommation d'alcool et d'autres substances. Ce type d'activité vise à offrir un espace d'échange, de soutien et de réflexion dans un cadre culturellement sécurisant.

Au cours de l'année, Patrick a également été accompagné de membres de l'équipe lors de déplacements dans plusieurs communautés, notamment à Pessamit, Uashat mak Mani-Utenam, Unamen Shipu et Ekuanitshit,

afin de participer à des colloques et à des semaines de sensibilisation aux dépendances. Ces rencontres ont permis de présenter les différents services de la Maison, de partager des expériences de rétablissement, d'animer des cercles de partage et de soutenir les équipes locales dans leurs pratiques.

L'année 2025-2026 a également été marquée par une avancée importante en matière de prévention jeunesse. En collaboration avec les communautés d'Ekuanitshit et d'Unamen Shipu, un projet de prévention en milieu scolaire a été développé afin d'outiller les jeunes à faire des choix éclairés face à la consommation de substances.

Enfin, la Maison Jean Lapointe a eu l'honneur d'accueillir des représentants des Premières Nations, dont Michel Jean, écrivain et défenseur de la culture innue, venu rencontrer les résident.e.s et les employé.e.s lors d'une conférence sur ses expériences et son parcours de vie, ainsi que Daisy House, Cheffe de la Nation crie de Chisasibi, dont la visite a permis des échanges enrichissants autour des enjeux liés au rétablissement et au soutien des communautés.

Johnny Regis, vice-chef de Uashat mak Mani-Utenam, a également effectué une visite à Montréal afin d'encourager les personnes en démarche de rétablissement issues des Premières Nations.

L'année 2026-2027 s'amorce avec enthousiasme, portée par la poursuite de ces collaborations et de nouveaux projets avec les partenaires des communautés innues.

Jeu pathologique

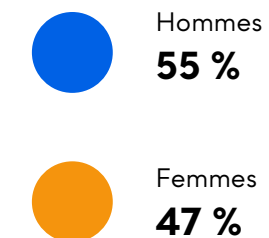
Le programme de traitement du jeu pathologique intègre le modèle Minnesota ainsi que l'approche cognitivo-comportementale, pour s'adapter aux réalités et aux besoins de sa clientèle. Ce programme est offert en traitement interne et virtuel. Tout comme le programme de traitement des troubles liés à l'usage de substances, le service à l'interne commence par une phase intensive qui inclut des exposés psychoéducatifs, des entrevues individuelles, des ateliers de discussion spécifiques aux jeux de hasard et d'argent, ainsi que des travaux et des lectures adaptés. À la fin de cette phase, des groupes de soutien hebdomadaires et mensuels sont proposés pour assurer la continuité du traitement.

Le programme virtuel s'échelonne sur 12 semaines, avec deux rencontres hebdomadaires. L'une d'elles est dédiée aux plénières, où les participant.e.s peuvent écouter et échanger

sur des thèmes liés au jeu. L'autre rencontre hebdomadaire est individuelle, avec un.e conseiller.ère attiré.e, et permet d'élaborer un plan d'intervention personnalisé pour maintenir l'abstinence des jeux de hasard et d'argent.

Conformément au modèle Minnesota, la participation aux groupes d'entraide Gamblers Anonymes est recommandée tout au long du traitement. Parmi les autres services offerts, on retrouve l'intervention budgétaire, qui aide les participant.e.s à mieux gérer leurs finances, ainsi que l'intervention de crise au casino de Montréal, qui est mise en place pour intervenir en cas de situation d'urgence liée au jeu.

Données statistiques



506

traitements et interventions au total

44,5 ans

Âge moyen des résident.e.s



Service de santé

Le Service de santé joue un rôle essentiel dans le parcours de traitement à la Maison Jean Lapointe, tant en interne qu'en virtuel. Chaque démarche débute par une évaluation exhaustive permettant d'identifier les besoins de la personne, notamment en lien avec les risques associés au sevrage, suivie d'un examen médical complet. Cette étape permet d'assurer des conditions optimales pour le début du traitement.

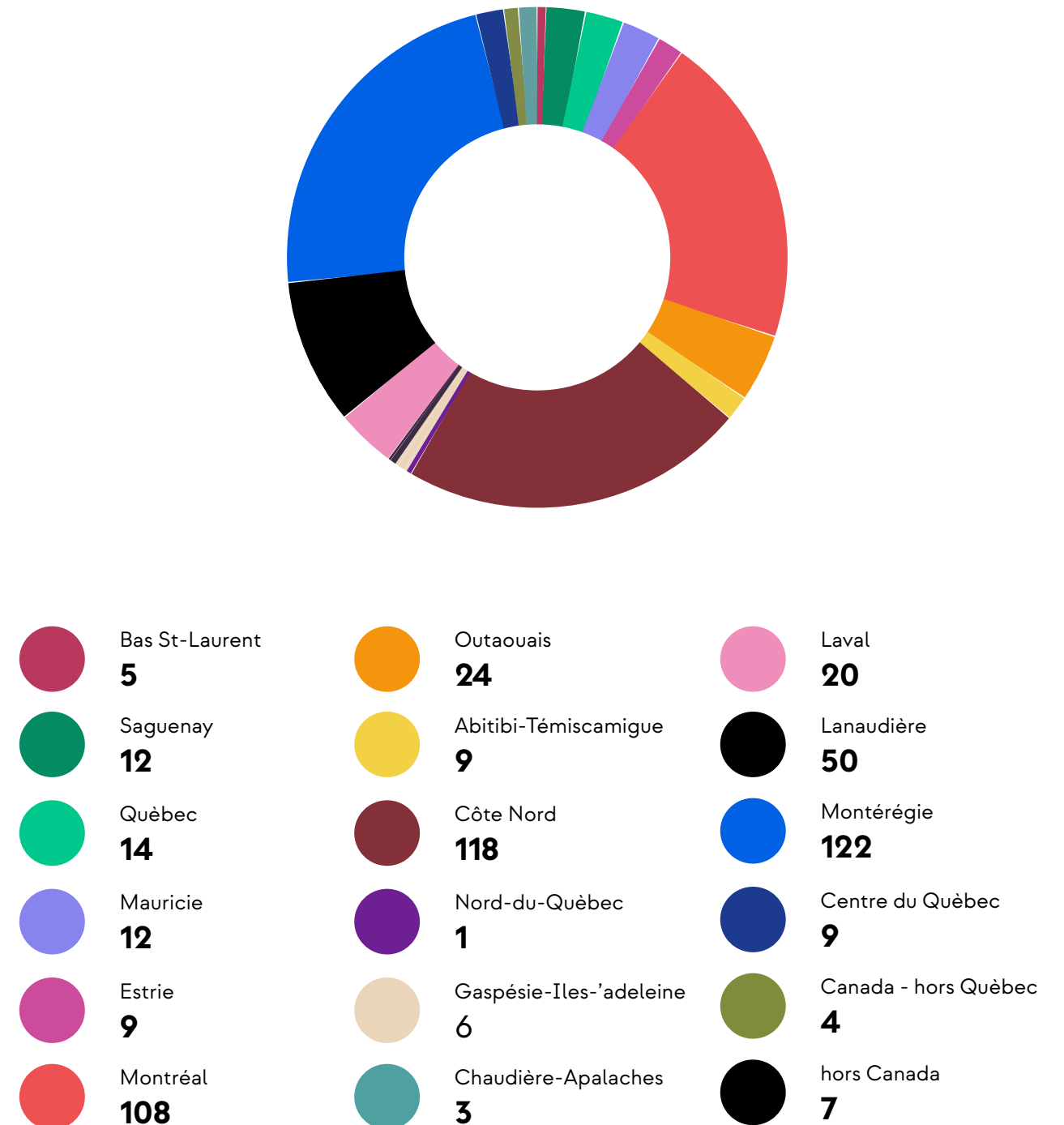
Tout au long du programme, le Service de santé assure les suivis et les bilans médicaux, et veille au bien-être général des résident.e.s. Un.e infirmier.ère est présent.e en continu, 24 heures sur 24, et les médecins sont présent.e.s trois jours par semaine, avec une présence accrue au besoin. Le service est composé de deux médecins, cinq infirmier.ère.s et deux infirmier.ère.s auxiliaires, qui accompagnent les personnes en désintoxication lorsque le sevrage est évalué comme étant léger. Lorsque la situation le requiert, une orientation temporaire vers un centre hospitalier spécialisé peut être effectuée jusqu'à ce que la personne puisse intégrer les services internes.

Sur le plan éducatif, le service offre des activités visant à soutenir la compréhension des enjeux liés à la santé. L'exposé sur le sommeil est offert depuis plusieurs années et permet aux résident.e.s de mieux comprendre les effets de la consommation et du sevrage sur le cycle du sommeil, tout en favorisant l'adoption de stratégies pour un repos réparateur. Cette année, un nouvel atelier a également été intégré à la programmation : Les méfaits de la consommation sur la santé physique et psychologique, animé par la coordonnatrice du service. Cette activité est particulièrement appréciée des résident.e.s.

En parallèle, les médecins assurent le suivi et la stabilisation de certaines conditions médicales fréquemment rencontrées, telles que le diabète, la pression artérielle ou les troubles de l'humeur, lorsque celles-ci sont déséquilibrées en cours de traitement.

Le Service de santé est sous la responsabilité de Daniela Chiriac.

Répartition de la clientèle par régions administratives



Satisfaction de la clientèle interne

À la fin de leur séjour en interne, toutes les personnes qui résident à la Maison peuvent remplir un questionnaire d'appréciation à propos des services reçus durant leur séjour. Encore cette année, la satisfaction de nos résident.e.s à l'égard des services de la Maison Jean Lapointe est très élevée.

Afin de conserver cet indice de satisfaction élevé, la Maison demeure particulièrement soucieuse d'apporter des améliorations constantes à chacun de ses services.



Critère d'évaluation	Taux 2025-2026
Taux de satisfaction globale	93 %
Qualité du service offert par les conseiller.ère.s	97 %
Satisfaction des services administratifs	94 %
Courtoisie du personnel de l'admission	96 %
Satisfaction de la nourriture à la cafétéria	88 %
Courtoisie du personnel du Service de santé	93 %
Courtoisie des bénévoles	94 %
Taux des résident.e.s qui recommanderaient la Maison Jean Lapointe à un.e ami.e, un parent ou un.e collègue de travail	95 %

Service d'aide aux entreprises

Comprendre et prévenir les impacts de la consommation en milieu de travail, ou intervenir, peut être délicat pour un.e gestionnaire. Les problèmes de consommation peuvent survenir dans tous les milieux, et il est important pour les gestionnaires de savoir comment réagir.

La Maison Jean Lapointe offre un service de formation et d'accompagnement pour favoriser un environnement professionnel où le bien-être est priorisé en matière de consommation et de dépendance.

Le Service d'aide aux entreprises offre un accompagnement personnalisé aux entreprises, institutions publiques, syndicats et programmes d'aide pour prévenir les méfaits liés à la consommation d'alcool, d'autres substances ou de jeu. Il vise également à faciliter le rétablissement des employé.e.s nécessitant un traitement pour une dépendance.

Le volet accompagnement et thérapie s'articule autour de deux dimensions complémentaires : un soutien thérapeutique pour l'employé.e et un accompagnement structuré pour l'employeur, tout au long du processus de traitement. Cette approche conjointe vise à favoriser un rétablissement durable et optimal.

Cette année, **70 employé.e.s** de diverses compagnies se sont rétabli.e.s à la MJL.

Le volet formation propose des activités ciblées pour les gestionnaires, les informant sur la dépendance, les facultés affaiblies en milieu de travail, et les outillant pour intervenir de manière proactive et bienveillante auprès des personnes concernées.

En collaboration avec la Fondation Jean Lapointe, une initiative destinée aux entreprises a été lancée dans le cadre du Défi 28 jours sans alcool en février. Parmi les organisations qui ont participé au Défi corporatif, quatre ont manifesté de l'intérêt pour nos formations destinées aux employé.e.s et aux équipes de gestion.

En 2025-2026, douze formations pour les gestionnaires ont été planifiées.

Le volet accompagnement est assuré par Bruno Blanchard et le volet formation par Jessica Lachapelle.

Bénévoles

À la Maison Jean Lapointe, le bénévolat occupe une place toute particulière : toute personne ayant complété l'un de nos programmes de traitement (alcool et autres substances, jeu pathologique et aide à la famille et à l'entourage) est invitée à poursuivre son chemin avec nous en s'impliquant comme bénévole. Bien que nos bénévoles sont toutes et tous des personnes ayant été hébergées, nous utilisons le terme «bénévoles» pour alléger la lecture du présent rapport.

Ces personnes apportent bien plus que du temps, elles apportent une compréhension profonde de ce que vivent nos résident.e.s, une empathie et une solidarité qui ne s'enseignent pas. Présent.e.s chaque jour de 7h à 22h, les bénévoles soutiennent l'équipe dans l'encadrement et l'accompagnement de la clientèle, et constituent un pilier essentiel de notre milieu de vie.

En mai 2025, nous avons eu le bonheur de réunir nos bénévoles lors d'un événement de reconnaissance qui leur était entièrement consacré. Nous y avons célébré les 1 an, 5 ans et 10 ans d'implication de plusieurs d'entre eux et elles, dans une atmosphère chaleureuse et empreinte de gratitude. Un *photobooth* et un mur des souvenirs ont permis à chacun.e de laisser une trace de son plus beau moment de bénévolat. Une belle façon de rappeler pourquoi nous faisons ce que nous faisons.

Le programme de bénévolat est sous la supervision de Suzy Campeau.

8 843 heures

En 2025-2026, **62 bénévoles** ont offert un total de **8 843 heures** de leur temps à notre mission. Un chiffre qui témoigne d'un engagement remarquable et d'une générosité qui nous touche profondément. Leur présence au quotidien a un impact concret sur la qualité des services que nous offrons à ceux et celles qui franchissent nos portes.



Programme d'aide à la famille et à l'entourage

Les répercussions liées à la consommation de substances et aux jeux de hasard et d'argent dépassent les personnes qui en vivent les difficultés. Elles touchent également les membres de l'entourage, qui ont eux et elles aussi besoin de soutien, et se retrouvent souvent sans savoir où obtenir de l'aide adaptée à leur réalité.

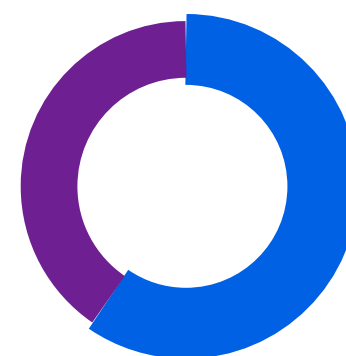
Le Programme d'aide à la famille et à l'entourage (PAFE) s'adresse à tout adulte de l'entourage d'une personne présentant des enjeux liés à la consommation de substances ou aux jeux de hasard et d'argent, qu'elle soit ou non en traitement à la Maison Jean Lapointe. Il s'agit d'un service virtuel conçu pour offrir du soutien aux proches dans leur compréhension de la situation et dans leur rôle auprès de la personne concernée.

Le programme comprend onze rencontres. Trois rencontres individuelles permettent d'élaborer des stratégies adaptées aux enjeux spécifiques de la personne participante. Les huit autres rencontres, offertes en groupe, abordent différents thèmes visant à mieux comprendre la situation, à développer des outils concrets et à soutenir le rôle d'aidant de la personne. Ces espaces d'échange contribuent également à briser l'isolement et à favoriser le développement de stratégies d'autocompassion.

Afin de maintenir un lien continu avec les familles et l'entourage, une infolettre trimestrielle a été mise en place par l'équipe du PAFE, en collaboration avec la personne chargée des communications. Celle-ci permet de partager des outils, des ressources et des pistes pour soutenir le bien-être des personnes ayant participé au programme.

Cette année, le programme a permis d'accompagner 294 personnes de l'entourage. Au total, 588 services psychosociaux ont été dispensés, soit 294 interventions individuelles et 294 interventions de groupe.

Données statistiques



294
personnes
aidées au total



Programmes de prévention



La stratégie de prévention de la Maison Jean Lapointe repose sur des interventions fondées sur les meilleures pratiques en prévention des dépendances. Elle comprend une diversité de leviers complémentaires, incluant des activités de prévention offertes aux adolescent.e.s ainsi qu'aux adultes qui les entourent.

L'ensemble des composantes vise à informer, sensibiliser et outiller les jeunes et leur entourage face aux enjeux liés à la consommation de substances psychoactives (SPA), à l'hyperconnectivité et aux jeux d'argent. Par une approche éducative, non moralisatrice et axée sur le développement de l'esprit critique et du pouvoir d'agir, la stratégie de prévention soutient l'adoption de choix éclairés et le développement de saines habitudes de vie.

L'approche de la Maison Jean Lapointe s'appuie sur des bases scientifiques solides. Elle s'inspire du modèle intégratif de la prédiction comportementale, qui met en relation les attitudes, les normes sociales et le sentiment de contrôle dans l'adoption de comportements (Fishbein et Yzer, 2003). Elle tient également compte de l'influence des environnements numériques sur les comportements de consommation chez les adolescent.e.s, notamment à travers l'exposition aux contenus liés aux substances et leurs effets sur les perceptions et les normes sociales (National Institute on Drug

Abuse, 2023), tout en intégrant les principes de l'entretien motivationnel (William R. Miller & Stephen Rollnick, 1991) et de l'approche cognitivo-comportementale (Mark H. Phan, 2004). Cette combinaison permet d'aborder la prévention de manière nuancée, engageante et ancrée dans les expériences concrètes des jeunes.

Les programmes de prévention de la MJL sont dirigés par Max Teisseire et coordonnés par Geneviève Michaud-Simard.

Bilan de l'année

Programme Pairs aidants formateurs

Le programme de pairs aidants formateurs (PAF) est un programme de prévention en milieu scolaire basé sur l'implication de jeunes formé.e.s pour sensibiliser leurs pairs. Au cours de l'année 2025-2026, ce programme a poursuivi son déploiement dans plusieurs écoles.

Le programme a permis de former, dans chaque école participante, entre huit et douze jeunes, et a été implanté avec succès dans trois écoles du territoire montréalais (Robert-Gravel, Père-Marquette et l'Académie Dunton) ainsi que dans une école des Laurentides (École des Hauts-Sommets). Au total, **32 pairs aidants formateurs** ont participé à ce programme.

Dans le cadre de deux camps de formation tenus en novembre 2025, les jeunes PAF ont été outillé.e.s pour animer les trois ateliers Mes influences. Ils et elles ont ensuite eu l'occasion de co-animer ces activités auprès de leurs pairs, en collaboration avec les agent.e.s en intervention scolaire assigné.e.s à leur établissement.

Certaines difficultés ont toutefois été soulevées cette année dans le cadre du déploiement du programme PAF, notamment en lien avec la disponibilité des ressources dans les milieux scolaires, la mobilisation des équipes-écoles ainsi que la motivation des jeunes tout au long de l'année. Ces constats ont permis d'orienter les réflexions vers des ajustements à prévoir à la rentrée scolaire 2026, afin de maximiser l'impact et la portée du programme.

Dans cette optique, un guide structurant à l'intention des milieux scolaires a été développé pour le programme PAF. Ce guide vise à soutenir l'implantation, l'accompagnement et la pérennisation du programme au sein des écoles, en clarifiant les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes et en proposant des balises concrètes pour favoriser l'engagement des jeunes et des adultes impliqué.e.s. Il constitue un levier important pour assurer une meilleure cohérence dans le déploiement du programme.

Partenariats

En 2025-2026, l'équipe de prévention de la Maison Jean Lapointe a poursuivi la consolidation de ses programmes en renforçant ses partenariats et en adaptant ses interventions, afin de répondre aux réalités diversifiées des jeunes, de leurs familles et des milieux scolaires.

Dans le cadre de la cinquième année d'implantation de la démarche de prévention des risques liés à la consommation de substances psychoactives en milieu scolaire, soutenue par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le réseau d'organismes partenaires de la Maison Jean Lapointe s'est élargi pour atteindre **21 partenaires** à travers le Québec. Parmi les nouveaux partenaires figurent l'organisme Genesis, l'école secondaire du Plateau dans la région de la Capitale-Nationale, ainsi que plusieurs équipes d'intervention de la communauté innue d'Ekuanitshit, incluant l'école secondaire, l'équipe de santé et les équipes de première ligne. Cette dernière collaboration, réalisée en étroite collaboration avec les équipes locales, a permis l'adaptation culturelle des ateliers de prévention afin qu'ils reflètent les réalités, la culture et les contextes propres à la communauté.

Cette année, la Maison Jean Lapointe a maintenu une **présence scolaire dans 13 établissements**, où des agent.e.s en intervention scolaire (AIS) sont déployé.e.s. Cette présence contribue au repérage précoce d'enjeux de consommation, l'accompagnement des jeunes, et la mise en œuvre d'activités de prévention en milieu scolaire.

Enfin, dans une perspective de rayonnement et de développement de nouveaux partenariats à l'extérieur du Québec, la Maison Jean Lapointe a participé au congrès Questions de substance, organisé par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCSA), à Halifax. La présence de la MJL s'est traduite par une implication à titre de commanditaire, l'animation d'une conférence par des membres de l'équipe, la tenue d'un kiosque d'information ainsi qu'une participation active à l'événement, notamment comme participant.e.s et modérateur.rice.s de certaines conférences. Cette présence a permis de mettre en lumière la stratégie de prévention de la Maison Jean Lapointe et de créer des liens avec des acteurs clés du milieu de la prévention et de la santé publique à l'échelle canadienne.

Outils de formation

Dans une volonté de diversifier les formats d'apprentissage offerts à l'équipe de prévention de la Maison Jean Lapointe ainsi qu'aux organismes partenaires, des capsules de formation ont été développées au cours de l'année. Une première capsule porte sur le circuit de la récompense, tandis qu'une seconde aborde les stratégies pour maximiser l'impact d'un atelier de prévention. La capsule sur le circuit de la récompense a été intégrée aux ateliers de prévention, permettant de varier les approches pédagogiques et de favoriser l'attention et l'engagement des participant.e.s. Ces capsules ont été développées en collaboration avec l'agence Pardeux.

La Maison Jean Lapointe a également développé, en collaboration avec l'agence Collectif Web, un portail bilingue destiné aux organismes partenaires en prévention. Cette plateforme vise à simplifier les processus administratifs en centralisant les différentes fonctionnalités dans un environnement simple et intuitif. Cette plateforme deviendra l'outil central pour la collecte des données de déploiement des programmes de prévention, le suivi des formations complétées par les intervenant.e.s partenaires, la gestion des licences d'utilisation, ainsi que l'envoi d'invitations aux formations et de questionnaires de satisfaction.



Ateliers

Atelier Mon indépendance

Offert aux élèves de la première secondaire, l'atelier Mon indépendance présente des notions de base en lien avec les risques de la consommation et adaptées à leur stade de développement. Il vise à retarder le plus possible la première consommation, à encourager les jeunes à se forger leur propre opinion, à développer leur esprit critique et à les orienter vers des ressources fiables. Le tout dans le but de renforcer leurs croyances protectrices et de favoriser une prise de décision éclairée.

Déploiement

L'animation de cet atelier est assurée par les agent.e.s de prévention de la Maison Jean Lapointe, par des animateur.trice.s ou intervenant.e.s contractuel.le.s ainsi que par des intervenant.e.s travaillant pour des organismes partenaires.



+660 000

adolescent.e.s ont suivi l'atelier Mon indépendance depuis sa création en 2008.



Ateliers Mes influences

Après Mon indépendance viennent les trois ateliers Mes influences. Ces activités abordent des thématiques touchant les grandes sphères d'influence des jeunes: les ami.e.s, les médias, les milieux de vie. Les ateliers peuvent être présentés en tout ou en partie aux élèves de la 2^e à la 5^e secondaire.

Déploiement

La plus grande proportion des ateliers est animée par l'équipe de la Maison Jean Lapointe. En complémentarité, certaines équipes-écoles formées à l'animation des activités ou des organismes communautaires partenaires ont déployé eux-mêmes les ateliers. La Maison Jean Lapointe leur offre une formation complète, ainsi qu'un accompagnement continu.

+234 000

jeunes à travers onze régions du Québec ont été rencontré depuis 2018.



Atelier Mon tour

L'atelier Mon tour s'adresse principalement aux jeunes de 15 ans et plus fréquentant des écoles secondaires, des écoles de métiers, des organismes de réinsertion sociale, des classes de francisation ou encore des classes d'étudiant.e.s de niveau collégial. Il a pour but de sensibiliser les participant.e.s aux enjeux liés aux jeux d'argent et aux jeux vidéo. À travers des exemples concrets, l'atelier aborde les pièges qui peuvent mener à un jeu problématique, les stratégies de l'industrie pour capter l'attention, ainsi que les liens entre la gamification des jeux vidéo et les mécanismes des jeux de hasard. Il vise aussi à mieux faire comprendre les signes d'un jeu excessif, ses conséquences possibles, et à faire connaître les ressources disponibles.



Déploiement

L'animation de l'atelier Mon tour est assurée par les agent.e.s de prévention de la Maison Jean Lapointe et ses agent.e.s contractuel.le.s.

+197 000

personnes sensibilisées
depuis le début du
programme en 2004



Atelier Mon équilibre

L'atelier de prévention universelle Mon équilibre est présenté aux élèves du premier cycle du secondaire. L'atelier s'articule autour du thème général de l'utilisation équilibrée et de la saine gestion du temps. À travers des discussions et des activités, l'atelier les amène à développer leur jugement critique, leurs habiletés personnelles et sociales, tout en explorant des notions liées à l'estime de soi, notamment en lien avec les médias sociaux. Il propose aussi des pistes pour mieux comprendre les différences entre la communication en ligne et hors ligne, afin de favoriser un usage plus équilibré et réfléchi du numérique.

Déploiement

L'atelier Mon équilibre est déployé par les agent.e.s de prévention de l'équipe de la Maison Jean Lapointe.



+142 000

jeunes ont été rencontré.e.s
depuis la création de
l'atelier en 2015.

Intervention - Programme Ma Valeur

L'intervention précoce (prévention ciblée en milieu scolaire) s'adresse aux élèves de 12 à 17 ans présentant des signes de consommation émergente ou étant à risque de développer une problématique plus importante. L'intervention précoce offre un accompagnement personnalisé, incluant des services de dépistage à l'aide de l'outil DEP-ADO ainsi que des rencontres individuelles adaptées aux besoins des jeunes.

Cette intervention vise les jeunes présentant un niveau modéré de risque en lien avec la consommation (profil jaune), en misant sur la prévention et le renforcement de leurs capacités personnelles. Elle a pour objectifs de prévenir l'aggravation de la consommation, de remettre en question certaines croyances à risque, de renforcer les croyances protectrices et de soutenir le sentiment de compétence des jeunes dans leurs choix.

Ce service est déployé par le personnel d'intervention du département de prévention de la Maison Jean Lapointe, en collaboration avec les intervenant.e.s déjà en place dans les établissements scolaires.

Dans une volonté d'évaluer de manière rigoureuse les retombées de ses actions, la Maison Jean Lapointe a mandaté la chercheuse Catherine Arseneault afin de réaliser une étude d'impact du programme Ma valeur. Cette démarche vise à documenter les effets du programme sur les jeunes participant.e.s,

notamment en ce qui concerne l'estime de soi, les compétences personnelles et la prévention des comportements à risque.

La Maison Jean Lapointe souhaite également élargir la portée de cette étude à l'ensemble de son mandat de présence scolaire dans plusieurs établissements, soit le Collège Stanislas, l'école Lucien-Guilbault, l'Académie Dunton, l'École Internationale de Montréal, FACE, Robert-Gravel, Joseph-François-Perrault, Édouard-Montpetit et Père-Marquette à Montréal, ainsi que trois écoles des Laurentides, soit Saint-Stanislas, Des Hauts-Sommets et l'Académie Lafontaine.

Cette orientation témoigne d'une volonté de mieux comprendre les effets des interventions réalisées en milieu scolaire, incluant le repérage de jeunes présentant des signes émergents de consommation, l'accompagnement vers des ressources spécialisées ainsi que les activités de prévention déployées par les agent.e.s en intervention scolaire. Elle vise ainsi à favoriser un accès rapide à un soutien adapté lorsque nécessaire.

Cette démarche d'évaluation s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue des pratiques et de valorisation des retombées du travail réalisé sur le terrain.

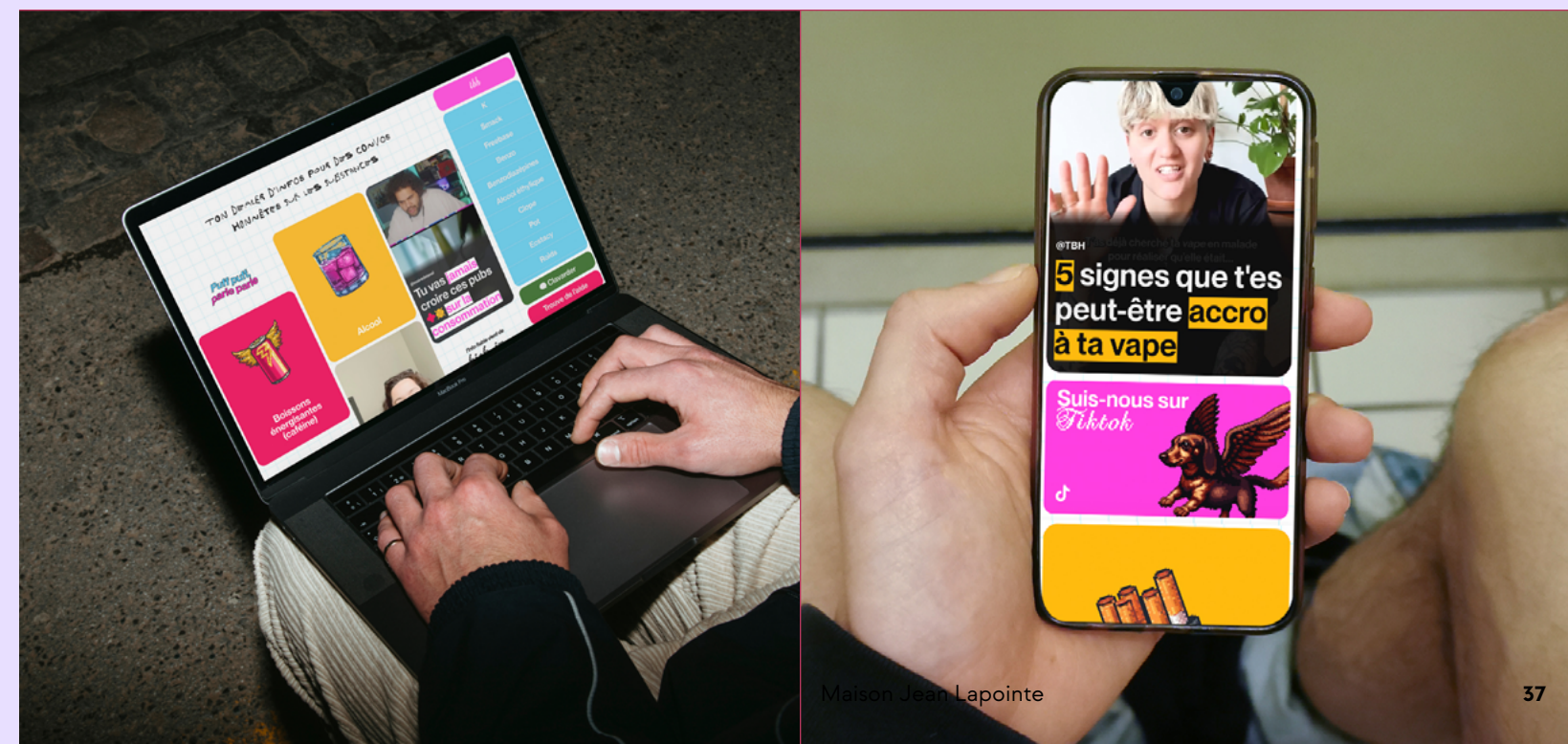
Prévention numérique

Débuté au printemps 2024, TBHonnête s'inscrit dans une démarche de prévention numérique innovante, bienveillante et non moralisatrice, axée sur la réduction des risques. Le projet vise à mener une conversation riche de sens, sans tabou et durable avec les jeunes, autour de quatre grandes thématiques : les substances psychoactives, les jeux d'argent, les jeux vidéo et les médias sociaux. Au cours de la dernière année, TBHonnête a généré près de **4 500 000 impressions** et rejoint environ **1 700 000 personnes uniques**, témoignant de l'ampleur de sa portée numérique.

Déployé sur les plateformes prisées par les adolescent.e.s (Instagram, TikTok, Snapchat et YouTube), TBHonnête propose des contenus diversifiés et adaptés aux codes des réseaux sociaux : vidéos animées, carrousels dynamiques, memes, ainsi que des publications mettant de l'avant les intervenant.e.s de la Maison Jean Lapointe, des influenceurs et influenceuses, et la voix distinctive de

TBHonnête. Le projet s'appuie également sur un site web informatif regroupant des fiches détaillées sur l'ensemble des substances et sujets traités, ainsi qu'une plateforme conversationnelle permettant aux jeunes d'échanger directement avec des intervenant.e.s et d'obtenir des réponses adaptées à leurs questions.

Au cours de l'année 2025-2026, les contenus ont été bonifiés afin de mieux refléter les réalités actuelles des jeunes, avec l'ajout de nouvelles substances et sections portant sur l'utilisation saine des écrans ainsi que sur les jeux de hasard et d'argent. Cette bonification élargit la portée du projet et outille davantage les jeunes dans leurs choix et leurs habitudes de vie, en abordant de manière globale les comportements à risque auxquels ils et elles peuvent être exposés au quotidien. Afin de rejoindre un public encore plus large et en cohérence avec le déploiement de la prévention dans les milieux anglophones, le projet est actuellement en cours de traduction.



Outils pour les parents

CONFÉRENCE PARENTS-ADOS

Alcool et autres substances

La conférence parents-ados s'adresse aux parents de jeunes du secondaire. Elle leur propose des outils concrets pour mieux comprendre le rôle qu'ils peuvent jouer dans la prévention de la consommation de substances. L'objectif est de soutenir les parents dans une approche proactive et bienveillante.

De façon interactive, la conférence explore les bases de la prévention des dépendances, les raisons qui peuvent pousser un.e jeune à consommer, ainsi que des stratégies pour maintenir un dialogue ouvert, sans jugement. Elle met aussi l'accent sur l'importance de transmettre des messages clairs, cohérents et adaptés à l'âge des jeunes.

D'une durée d'une à deux heures, la conférence aborde plusieurs thèmes: les effets des substances, les facteurs de risque et de protection, le portrait actuel de la consommation chez les jeunes, des outils pour mieux communiquer avec son ado, ainsi qu'un outil de cyberapprentissage destiné aux parents. Des ressources utiles sont également présentées en fin de rencontre.

CONFÉRENCE PARENTS-ADOS

Hyperconnectivité

Également destinée aux parents d'adolescent.e.s du secondaire, la conférence sur l'hyperconnectivité vise à outiller les familles pour mieux comprendre les enjeux liés à l'usage des écrans. Elle propose des pistes concrètes pour accompagner les jeunes dans le développement d'habitudes numériques plus équilibrées.

À travers une approche interactive, la conférence explore les raisons qui peuvent mener à une utilisation excessive des écrans, les facteurs de vulnérabilité, ainsi que des moyens d'agir de façon préventive. Elle encourage également l'instauration d'un climat de confiance à la maison, où les échanges autour du numérique peuvent se faire sans jugement.

Pendant une à deux heures, les participant.e.s découvrent des faits récents sur l'usage des écrans chez les ados, les messages clés abordés dans l'atelier Mon équilibre, ainsi que des stratégies simples pour favoriser une gestion saine du temps d'écran. Des ressources utiles sont également partagées pour prolonger la réflexion à la maison.

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

Ados et substances: Écouter, comprendre et prévenir

Un guide d'accompagnement destiné aux parents d'adolescent.e.s a été élaboré afin de soutenir l'ouverture du dialogue, les postures parentales à privilégier, la compréhension des facteurs de risque et de protection, ainsi que l'accès à de l'information fiable sur les substances.

Afin de rejoindre les parents là où ils se trouvent, les contenus du guide seront déclinés en différents formats et diffusés sur les réseaux sociaux. Ces contenus accessibles et engageants inviteront les parents à consulter le guide complet et à approfondir les thèmes abordés. Le lancement du guide et des contenus sur les réseaux sociaux est prévu en mai 2026.

Résultats 2025-2026

Programme	Personnes rejointes / Données*
Jeunes rejoint.e.s – Mon indépendance	18 429
Jeunes rejoint.e.s – Mes influences	29 286
Jeunes rejoint.e.s – Mon tour	13 089
Jeunes rejoint.e.s – Mon équilibre	19 427
Interventions – Ma valeur	328
Participant.e.s – Conférences parents-ados	404
Vues des contenus TBHonnête	4 500 000

* Résultats en date du 11 juin 2026

Remerciements

La Maison Jean Lapointe tient à souligner le travail remarquable de toute l'équipe de la prévention, des agent.e.s de prévention en région et des organismes communautaires partenaires. Merci à Camp Lift, CJE Montmorency, CS Central Quebec, CSS des Découvreurs, l'Inter Section, Loisirs Duberger-Les Saules, Maison Quartier Vimont, MDJ l'Atôme/Stoneham,

MDJ de l'Ancienne-Lorette, MDJ l'Évasion, MDJ l'Intégrale, MDJ Neuville, MDJ Ancrage, MDJ St-Augustin, Satellite – Organisme en prévention des dépendances, Ressource Genesis, Trapèze, Tril et YMCA du Québec. Sans leur engagement et leur esprit de collaboration, ces résultats ne seraient pas possibles.

Communications



Présence numérique

Au cours de l'année 2025-2026, la Maison Jean Lapointe a poursuivi le développement de sa présence numérique, avec des résultats marqués par une croissance importante de la portée et de la visibilité de ses contenus.

Facebook et Instagram ont connu des hausses significatives de leur couverture organique, avec respectivement **300 % et 750 % d'augmentation par rapport à l'année précédente**, témoignant de l'efficacité accrue des contenus diffusés et de leur résonance auprès des publics rejoints.

La grande nouveauté de l'année est l'arrivée de la Maison Jean Lapointe sur **TikTok**, une plateforme

qui a permis de rejoindre de nouveaux publics grâce à des contenus vidéo dynamiques et adaptés aux usages actuels.

Cette évolution s'est accompagnée d'une intensification de la production de contenus vidéo, mettant davantage de l'avant les intervenant.e.s et leur expertise terrain. Cette approche contribue à renforcer la proximité avec les publics et à humaniser les messages.

Enfin, la présence numérique globale de l'organisation continue de progresser, soutenue par une croissance de la visibilité sur l'ensemble des plateformes et des moteurs de recherche.

Plateformes	Indicateurs	Données 2025-2026
Facebook	Personnes rejointes (couverture organique)	773 321
Instagram	Personnes rejointes (couverture organique)	94 673
Tiktok	Vues	64 253
Linkedin	Impressions	42 843
Site web	Vues de page	87 k
Google	% d'augmentation des impressions	15 %

Médias d'information

934 mentions

En 2025, la Maison Jean Lapointe a obtenu **934 mentions** confirmées dans les médias, mettant de l'avant ses messages clés liés à la dépendance à l'alcool et aux autres substances, la cyberdépendance, les jeux de hasard et d'argent, ainsi que la prévention et la santé mentale.

+229 k impressions

Ces retombées ont généré **229 433 586 impressions**, soit une augmentation de **48 %** par rapport à 2024.

Par ailleurs, **53 demandes d'entrevue** ont été traitées, représentant une hausse de 15 % comparativement à l'année précédente.

Anne Elizabeth Lapointe, porte parole de la Maison Jean Lapointe, demeure la personne la plus citée dans les médias en lien avec l'organisme, ce qui s'explique notamment par son positionnement à la fois comme personne d'influence et experte en dépendance.

Enfin, la Maison Jean Lapointe a également pris part à l'espace public par la publication d'une lettre ouverte dans Le Journal de Montréal,

» OPINIONS » FAITES LA DIFFÉRENCE

Livraison d'alcool: pendant que le Québec prend une pause d'alcool, la SAQ accélère



PHOTO REUTERS

intitulée « Livraison d'alcool: pendant que le Québec prend une pause d'alcool, la SAQ accélère ».

Cette prise de position soulève les enjeux liés à la banalisation de l'accès à l'alcool, notamment dans un contexte de livraison rapide, et appelle à une plus grande cohérence entre les objectifs de santé publique et les pratiques commerciales.

Nous remercions chaleureusement l'équipe de l'agence FRANCHIR, en particulier Anne-Marie Caron et Kyanna Laporte, pour leur précieux travail aux relations publiques.

Balado Dépendance: Au coeur des proches

Lancé en mai 2025, le balado Dépendance: Au coeur des proches met de l'avant le Programme d'aide à la famille et à l'entourage (PAFE) en offrant un espace de parole aux proches de personnes aux prises avec une dépendance (conjoint.e.s, parents, ami.e.s), dont les voix sont trop souvent absentes de l'espace public. Animé par l'actrice et animatrice Camille Cloutier, le projet propose des échanges sincères, empreints de vulnérabilité et de résilience.

La première saison a généré des résultats remarquables: **plus de 10 300 écoutes** sur YouTube et Spotify, une **portée de 360 000 personnes sur les médias sociaux** grâce à une

stratégie entièrement organique, et **plus de 1 000 commentaires et messages** de proches touché.e.s par le sujet.

Pour la saison 2, la Fondation Jean Lapointe se joint à la Maison pour cofinancer le projet, diffusé à compter du 10 mars 2026. Huit nouveaux épisodes, toujours animés par Camille Cloutier, donnent la parole à des proches aux parcours bouleversants, et accueillent pour la première fois une chercheuse, Chantal Plourde, à éclairer les dynamiques liées à la dépendance et à ses impacts sur l'entourage.

Les communications de la MJL sont sous la responsabilité de Judith Clément.



Maison
Fondation
Jean Lapointe

DÉPENDANCE
au coeur
des proches

Saison 2

Animé par
Camille Cloutier



Normes et qualité des services



Déclaration de conflit d'intérêts des administrateur.trice.s

Le 11 février 2017, les membres du conseil d'administration de la Maison Jean Lapointe adoptaient une procédure de déclaration d'intérêts permettant à chaque administrateur.trice de remplir son obligation de révéler de possibles conflits d'intérêts. De plus, le conseil d'administration a voté les règles applicables lorsqu'un conflit d'intérêts, ou l'apparence d'un tel conflit, est révélé par un.e administrateur.trice. Les modalités de cette procédure sont d'ailleurs inscrites dans les Règlements généraux de la Maison Jean Lapointe (article 5.11).

Afin de se conformer à la nouvelle exigence du Règlement sur la certification des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance, RLRQ, c. S-4.2, r. 0.1, entré en vigueur le 4 août 2016, les membres du conseil d'administration ont tous et toutes complété le formulaire de déclaration de conflit d'intérêts réel ou apparent.

Déclaration des incidents, des accidents, des insatisfactions, des commentaires et des suggestions

Dans une optique d'amélioration continue de ses programmes de traitement, la Maison Jean Lapointe accorde une grande importance à toutes les déclarations d'insatisfactions, de commentaires et de suggestions émises par sa clientèle, ainsi que les rapports d'incidents et d'accidents. Le directeur des ressources humaines et de l'expérience client, Jean-François Poirier, est responsable de la tenue des registres concernant les déclarations d'incidents et d'accidents et s'acquitte de l'examen des rapports. Toutes les personnes qui œuvrent à la Maison Jean Lapointe sont formées et sensibilisées à l'importance de signaler tout incident ou accident. De cette façon, elles aident la direction à apporter les correctifs nécessaires pour éviter que la situation ne se reproduise.

Incidents et accidents

Durant la dernière année, nous avons dû gérer 29 incidents ou accidents concernant notre clientèle à l'interne. Plus de 90 % des incidents répertoriés cette année sont dûs à des erreurs d'administration et/ou de dosage de médication. Le reste des incidents sont des chutes de personnes dans leurs chambres ou sur la glace dans la cour intérieure.

Insatisfactions, commentaires et suggestions

Il est important de noter que les résident.e.s mentionnent régulièrement des aspects de leur séjour qui ont fait défaut ou qui pourraient être améliorés selon eux et elles. Ces commentaires sont compilés et font l'objet d'un suivi régulier auprès des personnes concernées afin d'identifier des pistes d'amélioration et, lorsque possible, de mettre en place des correctifs.

Par ailleurs, un formulaire spécifiquement dédié aux insatisfactions est disponible. Celui-ci est remis aux client.e.s qui souhaitent porter à l'attention de la direction un manquement important ou une situation exceptionnelle nécessitant une analyse approfondie.

Au cours de la dernière année, trois insatisfactions formelles ont été transmises à la direction des ressources humaines, dont une plus sérieuse ayant fait l'objet d'un suivi post-cure.

Une première insatisfaction concernait l'attitude d'une personne bénévole à un moment précis durant le séjour d'une participante. Nous avons rencontré la personne bénévole concernée pour obtenir sa version des faits.

Une deuxième insatisfaction portait sur le non-respect des règlements internes par des résident.e.s en traitement et les désagréments occasionnés. Les règles de vie des résident.e.s sont régulièrement révisées, afin de nous assurer qu'elles sont respectées.

Enfin, une troisième insatisfaction provenait d'une personne insatisfaite des services reçus à la Maison Jean Lapointe et ayant formulé une demande de remboursement des frais. Suite à notre analyse de la situation, nous avons procédé au remboursement des frais.

Plainte

Toute plainte formulée par un.e résident.e doit être rapportée au commissaire aux plaintes et à la qualité des services de sa région.

De ce que nous savons, aucune plainte n'a été rapportée au commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

Code d'éthique

Tout le personnel, incluant les membres du conseil d'administration, les contractuel.le.s, les stagiaires et les bénévoles, est tenu de se conformer au Code d'éthique des employé.e.s et des bénévoles adopté par notre organisme. Ce code dicte les normes de pratique et de conduite et assure à la clientèle des services fiables et de grande qualité. Chaque résident.e de la Maison a accès à un exemplaire du code d'éthique au moment de son admission.

Cette année, il y a deux manquements importants au code d'éthique, ayant eu pour conséquences d'impacter la sécurité de deux résidents. Des mesures ont été prises afin que de telles situations ne se reproduisent plus.

Amélioration continue



Amélioration de la qualité des services à la clientèle au traitement

Au cours de la dernière année, la Maison Jean Lapointe a poursuivi ses efforts d'amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle du traitement.

Le processus de triage des admissions a été bonifié afin de mieux évaluer les demandes, s'assurer de répondre adéquatement aux personnes et de les orienter vers la ressource la plus appropriée. L'ajout d'un poste de coordination dédié aux services en dépendance a également permis de renforcer la structure et d'améliorer la cohérence des interventions.

Les ateliers et exposés ont été enrichis par l'ajout de nouvelles thématiques, en complément de l'exposé médical, afin de mieux répondre aux besoins des personnes en traitement.

Une activité d'art-thérapie a été mise en place en collaboration avec le Musée des beaux-arts de Montréal dans le cadre du programme « Le Musée en partage ». Une activité pilote a eu lieu en janvier, avec une reprise prévue à l'été 2026, à la suite d'une réorganisation du partenariat.

Enfin, des améliorations ont été apportées à la qualité des repas à la cafétéria, afin de bonifier l'expérience globale des personnes hébergées.

Expérience employé.e.s

Afin de nous aligner sur les nouvelles exigences de la loi 27 entrée en vigueur le 6 octobre 2025, mises en place pour moderniser la santé au travail en obligeant les employeurs à prévenir les risques psychosociaux (RPS), la Maison Jean Lapointe a emboîté le pas et à mis sur pied une analyse des risques psychosociaux présents au sein de l'organisme.

La démarche s'est déployée en trois parties:

1. Une formation pour les cadres: Stratégie de gestion des RPS
2. Une formation pour employé.e.s: Comprendre et prévenir les RPS
3. Une démarche globale d'analyse de risques psychosociaux, avec rencontres d'équipes et sondage anonymisé.

Le rapport final, qui a été remis à la direction, et dont les résultats ont été présentés aux équipes, fait mention de quelques points de vigilance à améliorer pour nous assurer que la Maison Jean Lapointe demeure en tout temps une organisation psychologiquement sécuritaire. C'est pourquoi, en 2026, certaines actions seront mises en place afin de corriger les quelques aspects qui sont à améliorer.

Il importe de souligner que toute la démarche s'est déroulée admirablement bien. Les équipes ont grandement apprécié le professionnalisme de la consultante. De façon générale, les employé.e.s se sont senti.e.s entendu.e.s et ont indiqué que leurs échanges avaient été fidèlement retranscrits dans le rapport final.



Comités

La santé et la sécurité de nos résident.e.s, ainsi que le bien-être de nos employé.e.s et bénévoles, sont primordiaux pour nous. Dans cette optique, plusieurs comités œuvrent à l'amélioration des politiques de la Maison afin de répondre à nos propres critères d'excellence.

Comité santé et sécurité au travail

Le comité vise à établir un programme de prévention, de formation et d'information en matière de santé et sécurité au travail et participe à l'identification et l'analyse des risques liés au travail des personnes salariées de la Maison.

Comité de relations de travail

Ce comité a pour mandat de régler les problèmes relatifs à l'interprétation et à l'application de la convention collective.

Comité d'éthique

Le comité d'éthique a été mis sur pied afin de créer un espace propice à la réflexion et à la décision face aux enjeux éthiques vécus par toute personne œuvrant à la MJL. Les membres du comité ont reçu une formation en délibération éthique. Ponctuellement, les membres du comité révisent le code d'éthique.

Comité des Premières Nations

Le comité des Premières Nations a été créé en 2021 à la suite de l'augmentation soutenue des demandes d'aide au traitement interne et de ressourcement en provenance des communautés autochtones. L'un de ses objectifs est de voir à l'adaptation de nos programmes aux besoins spécifiques de ces communautés.

Comité de développement durable

Créé en 2021, le comité de développement durable vise à réduire les impacts environnementaux de la Maison Jean Lapointe. Cette année, il a mis l'accent sur la sensibilisation des équipes au recyclage et au compostage, tout en veillant à l'installation de bacs appropriés dans les lieux stratégiques afin de favoriser des pratiques écoresponsables au quotidien.

Comité social

Ce comité met en place des activités et initiatives de reconnaissance pour les membres du personnel et les bénévoles. Cette année, le comité a organisé l'événement des fêtes, des activités lors de journées thématiques, l'événement de reconnaissance du personnel et le brunch des bénévoles.



Pratiques citoyennes

La Maison Jean Lapointe a maintenu son engagement envers la communauté cette année encore, renforçant ainsi son rôle en tant qu'acteur clé dans le développement des compétences, la concertation et le partage d'expertise. La Maison est également membre de l'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID) et de l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ).

À titre de participation citoyenne, plusieurs membres de nos équipes de travail ont collaboré avec différents organismes à de nombreux comités de travail et de concertation nécessitant parfois une implication significative lors d'événements particuliers. En voici la liste :

- Anne Elizabeth Lapointe a participé au comité d'experts de Capsana pour le projet de campagne sociétale PAUSE, sur l'hyperconnectivité.
- Anne Elizabeth Lapointe a participé au comité d'experts de l'Université de Sherbrooke pour le projet d'élaboration d'un guide de pratique sur l'intervention de groupe en dépendances auprès d'une clientèle adulte.
- Anne Elizabeth Lapointe poursuit son mandat à titre de membre du Comité consultatif de Jeunesse sans drogue Canada.
- Anne Elizabeth Lapointe a terminé son mandat à titre de membre du conseil d'administration du

Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS) en mars 2026 après y avoir siégé pendant plus de six ans.

- Anne Elizabeth Lapointe a participé au comité de programme du congrès Questions de substance du CCDUS.
- Anne Elizabeth Lapointe et Jessica Lachapelle ont participé à la table de concertation avec les ressources d'hébergement certifiées en dépendance de Montréal du Centre intégré de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal (CIUSSS).
- Bruno Blanchard et Jean-François Poirier ont participé au Congrès CRHA au Palais des congrès de Montréal en octobre 2025.
- Anne Elizabeth Lapointe a participé à l'initiative des petites villes, organisée par le CCDUS à Lethbridge, en Alberta.

- Anne Elizabeth Lapointe et Jessica Lachapelle ont présenté au forum Addiction et société à Bruxelles en octobre 2025.
- Anne Elizabeth Lapointe, Max Teisseire, Judith Clément et Xavier Lalonde ont participé au congrès Questions de substance du CCDUS, à Halifax, en novembre 2025. La MJL était représentée par le biais d'un kiosque et Judith Clément et Max Teisseire ont présenté le projet prévention numérique lors d'une conférence.
- Max Teisseire et Jessica Lachapelle ont présenté lors de la conférence Addiction and the Family International Network (AFINet) à Québec en mai 2025.
- Max Teisseire et Jessica Lachapelle ont participé à l'activité scientifique présentée par le centre d'expertise et de collaboration en troubles concomitants (CECTC).
- Max Teisseire et Judith Clément ont présenté le projet de prévention numérique dans une conférence au congrès Convergence, recherche & intervention (CRI) 2025 organisé à l'Université du Québec à Trois-Rivières, par l'Institut Universitaire sur les dépendances (IUD), Recherche et intervention sur les substances psychoactives – Québec (RISQ), HERMES, l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ) et l'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID).
- Xavier Lalonde a participé aux communautés de pratiques en lien avec le cadre de référence en prévention des substances psychoactives organisées par la Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Québec.



Maison Jean Lapointe

- Xavier Lalonde a participé aux communautés de pratiques en lien avec le cadre de référence en prévention des substances psychoactives organisées par la Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Montréal.
- Les membres de l'équipe de prévention ont participé aux communautés de pratiques en lien avec le cadre de référence en prévention des substances psychoactives organisées par la Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Montréal.
- Les membres de l'équipe de prévention ont participé au congrès Convergence, recherche & intervention (CRI) 2025 organisé à l'Université du Québec à Trois-Rivières, par l'Institut Universitaire sur les dépendances (IUD), Recherche et intervention sur les substances psychoactives – Québec (RISQ), l'équipe de recherche HERMES,

l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ) et l'Association Québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID).

- Patrick Allaire et Josane Ouellet ont animé un ressourcement à Pessamit en avril 2025.
- Patrick Allaire et Francis Croteau ont participé au colloque Pakatakan à Uashat Mak Mani-Uteam en mai 2025.
- Patrick Allaire et Max Teisseire ont participé à la Semaine de sensibilisation aux dépendances à Ekuanitshit en mai 2025.
- Steven Gagnon, Xavier Lalonde, Francis Croteau et Myriam Houle ont participé à la Semaine de sensibilisation aux dépendances à Unamen Shipu en mai 2025.
- Patrick Allaire a participé à la Semaine santé et bien-être de Pessamit en novembre 2025.

Formation continue du personnel

La Maison Jean Lapointe reconnaît l'importance de la formation continue dans le développement des compétences de son personnel. Plusieurs formations obligatoires ou complémentaires permettent aux employé.e.s d'acquérir les connaissances utiles ou nécessaires à leur fonction et permettent également de répondre

aux exigences du Règlement sur la certification des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance. De plus, chaque année, la Maison investit une part appréciable de ses ressources dans la formation des employé.e.s qui souhaitent poursuivre des études universitaires.

Formations universitaires	Nb de pers.
Certificat en dépendance	1
Certificat en criminologie	1
Certificat en santé mentale	1
Linkedin	1
Maîtrise en santé mentale	1

Formations continues	Nb de pers.
Formation Service à la clientèle	6
Formation au Nid-EP	3
Formation à l'entretien motivationnel - Les équipes en intervention de la prévention et du traitement	24
Formation Feu intérieur: intervenir sans s'éteindre	4
Formation Intervention auprès des personnes issues des Premières Nations	5
Formation Éthique et intervention en dépendance	1
Formation Troubles concomitants et communauté de pratique, Intersexion	1
Formation Comprendre et utiliser les schémas contre-transfériels	1



Donateur.trice.s et partenaires

Chaque année, de nombreux donateur.rice.s et partenaires soutiennent le développement et le maintien de projets novateurs ainsi que les améliorations qui garantissent la qualité des programmes et des services offerts par la Maison. Grâce à leur générosité et leur implication, plusieurs résident.e.s dans le besoin ont pu bénéficier de traitements gratuits ou à prix réduit, et des milliers de jeunes ont pu profiter de nos programmes de prévention. Les donateur.rice.s et partenaires sont un atout majeur pour la Maison Jean Lapointe et nous leur exprimons notre profonde gratitude.

Nous tenons plus particulièrement à remercier :

- La Fondation Jean Lapointe, les membres de son conseil d'administration et ses employé.e.s qui nous soutiennent année après année.
- La Direction régionale de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal qui soutient nos activités de sensibilisation et de prévention des jeux d'argent, de l'hyperconnectivité et des substances psychoactives à Montréal et plus particulièrement Jean-François Biron, Marie-Hélène Dussault-Fortier, Emmanuelle Prairie et Delphine Lasalle pour leur appui continu.
- La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et des services sociaux de Laval, qui soutient nos activités de sensibilisation et de prévention des substances psychoactives, des jeux d'argent et de l'hyperconnectivité et plus particulièrement Francis Zola Nzakimuena pour son appui et accompagnement constant.
- La Direction du programme jeunesse et des activités de santé publique et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, tout particulièrement Maude Poulin-Lemieux ainsi que Faiza Belbachir.
- La Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, qui soutient

nos activités de prévention des substances psychoactives et plus particulièrement Annie Pelletier pour son soutien.

- La Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale aide à la promotion de nos activités de prévention en lien avec l'hyperconnectivité et plus précisément, Marie-Ève Girard pour sa constante collaboration.
- La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides, qui soutient nos activités de prévention des substances psychoactives et plus particulièrement Annie-Claude Fafard.
- Le Ministère de la santé et des services sociaux qui soutient nos activités de prévention sur l'hyperconnectivité.
- Toute l'équipe du Service régional des activités communautaires et de l'itinérance et la Direction des programmes santé mentale et dépendance du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour leur grande disponibilité pour répondre à nos demandes

diverses et leur soutien en formation afin de permettre une amélioration continue des services.

- Le Centre de service scolaire de Montréal (CSSDM) et tout particulièrement Julie Goudreault.
- Les intervenant.e.s et gestionnaires des organismes communautaires partenaires qui ont déployé les ateliers de prévention de la Maison Jean Lapointe, ainsi que les enseignant.e.s, intervenant.e.s et les directions des écoles secondaires visitées en 2026-2027.
- L'Association québécoise des centres d'intervention en dépendances (AQCID).
- Le ministère de la Santé et des services sociaux et son Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et le Programme d'aide aux joueurs pathologiques (FLD).
- Nous tenons à souligner le soutien reçu de nombreuses personnes ayant contribué au PayPal Giving Fund Canada.

En conclusion, un grand merci à tou.te.s ceux et celles qui soutiennent l'œuvre de la Maison !



Financé par le gouvernement du Canada par le Fonds de relance des services communautaires



Membres du personnel

La direction de la Maison tient à remercier sincèrement les conseiller.ère.s, les médecins, le personnel infirmier, le personnel administratif et d'entretien, les agent.e.s de prévention et en intervention scolaire, les contractuel.le.s, les stagiaires et les gestionnaires qui s'investissent année après année pour offrir un service humain, attentif et courtois. L'engagement et le dévouement quotidien de tout le personnel contribue au succès de notre organisme.



Personnel cadre

Nom	Prénom	Fonction
Allaire	Patrick	Agent de liaison des Premières Nations
Boudreault	Anika	Coordonnatrice des services en dépendance
Chiriac	Daniela	Coordonnatrice Service santé
Clément	Judith	Chargée des communications
Colonna	Serena	Adjointe exécutive
Lachapelle	Jessica	Cheffe des services en dépendance
Lapointe	Anne Elizabeth	Directrice générale
Michaud-Simard	Geneviève	Coordonnatrice des programmes de prévention
Poirier	Jean-François	Directeur des ressources humaines et expérience client
Saouda	Abla	Coordonnatrice comptabilité et ressources humaines
Teisseire	Max	Directeur des programmes de prévention
Trifan	Maria Ana	Directrice des finances

Personnel syndiqué

Nom	Prénom	Fonction
André	Stéphane	Préposé entretien ménager
Arcila Zuluaga	Diego Ivan	Préposé entretien ménager
Ardila Grajales	Laura Marcela	Préposée entretien ménager
Ardila Londono	Javier Émilio	Préposé entretien ménager
Badeaux	Elyse	Agente en intervention scolaire
Beaulieu	Sylvie	Conseillère traitement
Bile	Akina Ebbah	Infirmière autorisée
Blanchard	Bruno	Conseiller traitement
Bouchard-Côté	Marianne	Conseillère traitement
Boucher	Lisa	Préposée entretien ménager
Brkich	Jean-Sebastien	Agente en intervention scolaire
Campeau	Suzy	Responsable de l'engagement bénévole
Cédilot	Stéfan	Agent de prévention
Collin	Chantal	Agente en intervention scolaire
Côté	Marie-Pascale	Agente de prévention
Couture	Serge	Préposé à l'admission
Croteau	Francis	Conseiller - aide à la famille et à l'entourage
Dehouche	Kamel	Infirmier auxiliaire

Nom	Prénom	Fonction
Dufresne	Louissette	Adjointe administrative
Dupont-Langevin	Urielle	Infirmière autorisée
Dussault Desnoyers	Nathalie	Conseillère - aide à la famille et à l'entourage
Ferron	Maxime	Conseiller traitement
Fontaine	Johanne	Réceptionniste
Gagné	Stéphanie	Conseillère traitement
Gagnon	Steven	Conseiller traitement
Gibeault	Anne-Shirley	Conseillère traitement
Harewood	Elizabeth	Infirmière autorisée
Houle	Myriam	Agente de prévention
Ibgui	Anthony	Agent en intervention scolaire
Kouakou	Aya Christelle	Commis-comptable
Labelle	Simon	Conseiller traitement
Laferrière	Emmy	Conseillère traitement
Lalonde	Xavier	Responsable du développement régional et formation
Landry	Janie	Conseillère traitement
Larkin	Stacy	Agente en intervention scolaire
Laroque	Mia	Agente en intervention scolaire

Personnel sur appel et contractuel

Nom	Prénom	Fonction
Larue	Johanne	Conseillère traitement
Le Pendu	Sophie	Conseillère traitement
Lemus	Karla-Marisol	Adjointe administrative
Letendre	Christiane	Infirmière auxiliaire
Nadeau	Mylène	Agente en intervention scolaire
Neyret	Simon	Agent en intervention scolaire
Ouellette	Josane	Conseillère traitement
Provencher	Isabelle	Conseillère traitement
Rousseau	Mel	Agente de prévention
Solomon	Pascal	Chef entretien et maintenance
Vallée	Guyette	Infirmière autorisée
Vandeville	Barnabé	Agent en intervention scolaire
Vézina	Caroline	Conseillère traitement
Walker	Andréanne	Adjointe administrative

Nom	Prénom	Fonction
Belley	Martin	Conseiller - aide à la famille et à l'entourage
Boisvert	Olivia	Conseillère - aide à la famille et à l'entourage
Cédilot	Marie-Catherine	Conseillère - aide à la famille et à l'entourage
Croteau	Steve	Conseiller - aide à la famille et à l'entourage
Dorval	Kim	Conseiller - aide à la famille et à l'entourage
Fournier	Allan	Conseiller traitement
Gaye	Sokhna Khairy	Préposée entretien ménager
Ibrahim	Rehab Saida	Infirmière autorisée
Labarre	Wendy	Agente de prévention
Levesque	Gilles	Conseiller - aide à la famille et à l'entourage
Seck	Amdy	Préposé entretien ménager
St-Onge	Karine	Agente de prévention
Teyssier	Frédéric	Agent de prévention
Thériault	Mylène	Agente de prévention
Thibeault	Karine	Agente de prévention
Vargas	Diana	Agente de prévention



Rapport 2025-2026
111 rue Normand
Montréal, Québec, H2Y 2K6
514 288-2611